

LA PRÉSIDENTE :

1730

Alors nous en prenons note, merci beaucoup. Bonne fin de journée. Alors...

PAUSE

1735

Mme ELISABETH GREENE, citoyenne

LA PRÉSIDENTE :

1740

Nous voilà de retour. Madame Greene, bonjour.

Mme ELISABETH GREENE:

1745

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1750

Donc, vous êtes bien Élisabeth Greene et vous êtes là cet après-midi à titre de citoyenne?

Mme ELISABETH GREENE :

1755

En effet.

LA PRÉSIDENTE :

1760 Alors je vous rappelle que vous avez dix minutes pour présenter, suivront dix autres minutes que nous utiliserons pour vous poser quelques questions d'éclaircissement. Nous avons lu le document que vous avez proposé.

Mme ELISABETH GREENE :

1765

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1770 Que vous avez soumis et avez-vous besoin que je vous fasse un petit signe lorsqu'il reste deux minutes?

Mme ELISABETH GREENE :

1775

Oui, peut-être s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE :

Alors je le ferai. Alors merci et nous vous écoutons.

1780

Mme ELISABETH GREENE :

1785

Merci beaucoup. Alors bonjour, je m'appelle Élisabeth Greene. J'habite Montréal depuis 34 ans. J'habite près du port depuis 16 ans et depuis 8 ans, je me bats aux côtés d'autres citoyens pour une cohabitation respectueuse et pour la qualité de vie décente dans notre quartier, dans notre Ville, pour défendre notre droit à un environnement sain.

Attendez un petit peu. J'espère pouvoir vous faire comprendre la réalité terrain vécue par des dizaines de milliers de citoyens qui habitent l'est de Montréal, plus particulièrement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, MHM.

1790

Mon mémoire est nommé « Le Port s'impose » parce que c'est ce qui résume mieux la situation, en fait. Le port force ses expansions dans nos quartiers, particulièrement dans notre secteur, notamment via Ray-Mont Logistiques, et malgré la non-acceptabilité sociale. Il en fait complètement fi, il augmente continuellement ses activités, s'étend toujours plus dans nos milieux de vie, en produisant toujours plus de nuisance et sans jamais réellement compenser.

1795

Je disais dans mon mémoire que la Ville a cette particularité d'être une métropole portuaire. Ce qui est une singularité qui n'est pas donnée à toutes les villes non plus. C'est pourquoi il est essentiel de porter une sérieuse réflexion sur cette cohabitation qui doit se faire dans le respect de la population, tout comme il est nécessaire de réfléchir aux compensations qui devraient être accordées de manière plus que légitime.

1800

La Ville n'est pas seule là-dedans, il y a d'autres paliers de gouvernement d'impliqués, mais en tant qu'hôte du port, elle a un rôle à jouer, un rôle important et je suis ici aujourd'hui pour souligner à grands traits la nécessité qu'elle assume complètement ce rôle-là, son rôle à elle et les autres assumeront le leur.

1805

Donc, le port gruge notre territoire, s'accapare les berges en nous coupant du fleuve, balance ses polluants dans l'air que nous respirons, détruit les espaces verts et les milieux de vie pour y implanter d'immenses plateformes de conteneurs et pour y asphalter de nouvelles routes que sa flotte de camions, toujours grandissante, utilisera.

1810

On reçoit en notre territoire le deuxième plus grand port du Canada. C'est là où transite 80 % de toute la marchandise du pays, une partie des États-Unis et c'est donc

1815

nous, Montréalais, tout spécialement les résidents de l'est de l'Île qui subissons quotidiennement les impacts des activités industrialo-portuaires. On les subit pour servir tout le reste du pays et même plus.

1820 La pression que le port exerce sur le territoire montréalais est immense et Montréal ne demande rien en retour. Plus encore, Montréal ajuste son développement urbain aux besoins du port et aux frais des... et au détriment... aux frais et au détriment des citoyens.

1825 Là je sais que ce que vous allez me dire parce que je l'entends souvent, l'argument économique qui vient avec le port de Montréal. Le même argument qui est utilisé pour la fonderie Horne, pour Malartic, pour Northvolt et pour la coupe de nos forêts anciennes, mais l'économie c'est supposé être bon pour la population, non? C'est le but premier de servir la population, sauf que ces types de développements-là ne sont pas justement bons pour la population. Ils détruisent des milieux de vie, ils nuisent à notre bien-être et à notre
1830 santé. C'est complètement contre-productif.

Il faut savoir que le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe, où est le port et où est prévu Ray-Mont Logistiques, est complètement saturé d'activités industrialo-portuaires.

1835 L'Observatoire des milieux urbains, qui est une unité d'expertise d'accompagnement scientifique des acteurs de la planification urbaine, le confirme d'ailleurs dans un rapport où il est décrit que ce secteur est le pire des 132 cas de cohabitation qu'ils ont étudié à travers le monde. C'est le pire à travers le monde et là on parle d'ajouter encore davantage d'activités industrielles et industrialo-portuaires.

1840 Ce secteur subit donc déjà énormément d'injustices environnementales. Le taux de canopée est famélique. Il n'y a quasiment pas d'espace vert, pas beaucoup de transport en commun non plus et dans les recommandations faites à date, on voit que ça va dans le sens d'exacerber encore ce clivage et ces enjeux qui sont déjà dramatiques.

1845 Vous comprendrez notre très grand malaise quand on lit dans les recommandations que la Table se dresse pour recevoir la création d'une nouvelle route près de chez nous, que les recommandations suggèrent de protéger et promouvoir le développement et le rayonnement des activités portuaires afin de pérenniser et de faire prospérer les activités industrielles sur le territoire montréalais.

1850 On a terriblement peur quand on lit que l'augmentation de la superficie des industries dans des secteurs comme le nôtre est ciblée. C'est une cible d'augmenter encore. On sait que c'est chez nous que ça se prévoit parce que ça ne se fera pas dans l'ouest de Montréal.

1855 Alors qui va protéger nos milieux de vie si ce n'est pas l'administration municipale qui le fait, notamment à travers l'aménagement de son territoire?

1860 Alors nos dirigeants prônent le commerce local et circulaire, et avec raison, les arguments économiques, écologiques et éthiques pleuvent. Or, actuellement, tout est mis en place pour favoriser un type de commerce qui est complètement à l'opposé de ce beau principe-là, qui favorise un commerce international, en fait. La Ville en est à planifier la façon de réaménager le territoire en fonction d'un joueur qui favorise un commerce international plutôt que local et à circuit court.

1865 Et comprenez-moi bien, là je ne nie pas qu'on ait besoin du commerce international, mais j'aimerais juste qu'on réfléchisse à quel point le fait de développer des infrastructures selon les besoins de ce type de commerce, le favorise et encourage les habitudes de surconsommation provenant des circuits longs, polluants et majoritairement très peu éthiques; tout ça au détriment du commerce local et de la population locale.

1870 Donc, je pose la question, est-ce que ce n'est pas là une bien mauvaise direction que nous prenons?

1875 Il y a aussi le trafic induit qui nous ramènera inévitablement à la case départ d'ici quelques années, le même problème sinon plus lourd reviendra. Alors que ferons-nous? Ajouterons-nous des nouvelles routes en sacrifiant encore la qualité de vie des citoyens? Sacrifierons-nous des parties de notre territoire encore une fois pour ce type de commerce qui en demandera toujours plus et qui sera toujours plus néfaste pour les populations?

1880 Jusqu'à dernièrement, le Port de Montréal devait s'en tenir au sud de la rue Notre-Dame. Après des années à y travailler, puisque la Ville lui refusait, il a finalement réussi à s'immiscer et à traverser au nord de la rue Notre-Dame, via Ray-Mont Logistiques, ce dernier étant ni plus ni moins qu'une expansion portuaire.

1885 O.K. Alors ce que vous voyez ici c'est issu de la thèse d'Anne-Hélène Jugie qui parle justement de la place du Port de Montréal dans la Ville. Donc, ce qui est sournois puisque Ray-Mont Logistiques porte cette responsabilité à titre d'indépendant, le port peut donc s'en déresponsabiliser complètement et garder les mains bien propres.

1890 Ray-Mont Logistiques va donc s'insérer de force dans les quartiers, et porté discrètement par le Port de Montréal, et sera le premier acteur de la destruction de notre milieu de vie. Il est connu pour être un délinquant, un entrepreneur délinquant, quérulent, un mauvais citoyen corporatif. Il prévoit imposer l'une des plus grandes plateformes de conteneurs en Amérique du Nord juste à côté des quartiers résidentiels à 45 minutes des habitations, dont un CHSLD, à moins de 300 mètres d'encore plus de résidences et de deux centre communautaire en plus d'un parc pour enfant.

1895 Ça fait que le quartier entier a manifesté, comme vous voyez sur les photos publiquement, officiellement, son opposition totale au projet, mais le port en fait fi.

1900

Alors j'ose poser la question, jusqu'à quel point la Ville laissera le port s'étendre sur son territoire et à quel moment on lui dira « Ça suffit, l'espace est saturé, la cohabitation saine n'est plus possible, il en va de la santé de notre population. »?

1905

Donc, je vais aller...

LA PRÉSIDENTE :

Alors 30 secondes.

1910

Mme ELISABETH GREENE :

... plus vite, oui. Je vais aller plus vite. Ici, vous voyez le port d'Hambourg. On voit tout de suite la ceinture verte qui est très large, qui est beaucoup plus large que le 45 mètres qui nous a été accordé dernièrement. On voit aussi que c'est très loin des résidences, beaucoup plus loin que 300 mètres.

1915

Donc, c'est sûr que sur l'Île de Montréal vu la superficie, ce n'est pas possible de faire ça. Ce qui reste à faire, c'est de limiter les activités portuaires et c'est ce qu'on demande.

1920

Je vais passer vite, vite. Là j'ai un petit volet sur la biodiversité et l'importance...

LA PRÉSIDENTE :

1925

Alors vous faites appel à ma générosité là?

1930

Mme ELISABETH GREENE :

Oui, un vite, vite, vite.

1935

LA PRÉSIDENTE :

Une seconde...

1940

Mme ELISABETH GREENE :

D'accord.

1945

LA PRÉSIDENTE :

Une seule seconde.

1950

Mme ELISABETH GREENE :

O.K. Ça fait que là, c'est ça, dans le fond c'est pour montrer les services écosystémiques que le territoire Assomption Sud où veut s'installer Ray-Mont Logistiques et où le port a des visées, peut nous servir. Il a été reconnu comme un noyau de biodiversité important où se trouve plus de dix espèces à statut particulier dont le Monarque qui est en voie de disparition. Et je termine en disant que Andrew Gonzales, qui est un chercheur de McGill, dit qu'il a autant de valeur, d'intérêt de conservation que le parc Maisonneuve et là...

1955

LA PRÉSIDENTE :

Alors voilà.

1960

Mme ELISABETH GREENE :

... je passe et je termine en disant...

LA PRÉSIDENTE :

1965

C'est tout.

Mme ELISABETH GREENE :

... merci de m'avoir écoutée.

1970

LA PRÉSIDENTE :

Merci à vous. Désolée de vous avoir bousculée comme ça.

1975

Mme ELISABETH GREENE :

Non, non, c'est correct.

LA PRÉSIDENTE :

1980

Alors...

Mme ELISABETH GREENE :

1985

C'est correct.

LA PRÉSIDENTE :

1990 ... je vous promets que je ne vais pas vous amener sur... avec l'argument économique.

Mme ELISABETH GREENE :

1995 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2000 ... dont vous parliez tout à l'heure. À la page 7, vous mentionnez que : « Si d'autres villes ailleurs dans le monde... »

Mme ELISABETH GREENE :

2005 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2010 « ... l'ont fait pour le bien-être de leurs citoyens... » Pardon, il fait trop froid ici. « ... nous ne demandons même pas à ce que Montréal relocalise le port, nous demandons toutefois à ce que ses activités soient limitées à ce qu'il est présentement, qu'elles se restreignent au sud de Notre-Dame et qu'elles soient dûment compensées. »

Mme ELISABETH GREENE :

2015 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2020 J'aimerais que vous me parliez de ces derniers mois : « Et qu'elles soient dûment compensées », à quoi pensez-vous?

Mme ELISABETH GREENE :

2025 Bien je ne pense surtout pas à des petites plantations d'arbres par-ci par-là ou des montants alloués pour des activités communautaires ou culturelles dans le quartier. Je pense à des compensations significatives à la hauteur des nuisances qui sont déjà en place, avant même l'installation de Ray-Mont Logistiques où l'agrandissement encore des activités portuaires, je pense à des infrastructures vertes importantes.

2030 Vous le voyez à l'image, c'est ce que nous, les citoyens, proposons, c'est la création d'un Parc-Nature sur tout le terrain Assomption Sud. Il y a déjà le Boisé Steinberg, la partie au nord qui a été préservée, le Boisé Vimont aussi puis bon, 45... 40 mètres de la friche, mais c'est bien peu par rapport au taux de canopée qui est 4,73 % et ça c'était avant qu'on coupe deux boisés.

2035 Donc nous, on demande non-seulement de préserver tous les espaces verts qui restent, quitte à ce que le port investisse et en achète et en fasse des parcs, et la création de nouveaux espaces verts pour rendre le territoire plus résilient et pour compenser les grandes nuisances qu'on vit. Et bien sûr ça va servir de mesures de mitigation.

2040

LA PRÉSIDENTE :

2045 O.K. Et c'est ce que vous voulez dire lorsque vous pensez à « dûment compensées »?

Mme ELISABETH GREENE :

Oui, à la hauteur des nuisances subies.

2050 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Bien, merci. Lise.

2055 **LA COMMISSAIRE :**

2055 Bien dans le même ordre d'idée, je vous réfère à votre conclusion justement dans le rapport, votre mémoire. Vous dites justement que, pardon : « Bien que présentant un intérêt économique, doit être récompensé pour inclure des mesures compensatoires. » Vous en avez fait mention, différents exemples de mesures compensatoires. Est-ce qu'à 2060 ce titre-là on peut penser que ça va vous diriger vers une acceptabilité sociale?

Mme ELISABETH GREENE :

2065 Bien c'est sûr qu'une interface plus respectueuse de la population va aider à l'acceptabilité sociale, mais t'sais il y a plusieurs éléments qui rentrent en compte bien sûr, les heures d'opération notamment.

LA COMMISSAIRE :

2070 Oui.

2075 **Mme ELISABETH GREENE :**

De faire marcher de la machinerie lourde 24 sur 24, 7 jours sur 7 même s'il y a un parc grand comme ça, ça va quand même causer problème.

2080 **LA COMMISSAIRE :**

O.K.

2085 **Mme ELISABETH GREENE :**

Mais ça serait déjà un bon départ t'sais parce que justement ces espaces-là vont mitiger beaucoup la poussière, le bruit, les nuisances.

2090 **LA COMMISSAIRE :**

Donc, c'est un pas vers l'avant?

2095 **Mme ELISABETH GREENE :**

C'est un pas vers l'avant, certainement, oui.

2100 **LA COMMISSAIRE :**

D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

2105

Juste avant de donner la parole à Christian, au début de votre intervention vous avez parlé de cohabitation.

Mme ELISABETH GREENE :

2110

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2115

Vous avez parlé de justice environnementale ou ...

Mme ELISABETH GREENE :

2120

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... d'injustice environnementale.

2125

Mme ELISABETH GREENE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2130

Et vous avez également souligné qu'en fait c'est le rôle de la Ville de travailler là-dessus.

Mme ELISABETH GREENE :

2135 Bien c'est son rôle de faire ce qu'elle peut dans les limites de son rôle, mais moi j'ai souvent entendu la Ville applaudir le port, porter la casquette du port, le citer comme étant un citoyen corporatif exemplaire.

2140 Nous dans l'est de Montréal, on ne trouve pas qu'il est un citoyen corporatif exemplaire, loin de là, loin de là. Ça fait que c'est pour ça, c'est dans ce sens-là que je dis que la Ville doit prendre son rôle et faire comprendre au port qu'il doit prendre ses responsabilités et qu'il doit investir dans la communauté, à travers les infrastructures vertes pour compenser sa présence qui, on va se le dire, est très dérangeante.

2145 **LA PRÉSIDENTE :**

Et c'est à travers, exclusivement à travers les infrastructures vertes?

Mme ELISABETH GREENE :

2150 Principalement je dirais, parce que c'est ce qu'on manque dans notre secteur en fait. Il y a très peu d'espaces verts et le port a quand même minéralisé 24 kilomètres de berge. On n'a pas accès au fleuve ou sinon très peu. C'est deux kilomètres à la promenade Bellerive, mais encore là c'est issu d'une bataille citoyenne et c'est très loin, 2155 par exemple, de chez moi parce que la connectivité n'est pas là du tout du tout, ni en transport en commun, ni même en transport actif; puis en auto, ce n'est juste vraiment pas intéressant.

2160 Donc, le port a minéralisé beaucoup le territoire, donc j'ai tendance à dire que ce serait la principale façon de compenser, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Christian?

2165

LE COMMISSAIRE :

Oui. Bien on a parlé un peu plus tôt de Notre-Dame et...

2170

Mme ELISABETH GREENE :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

2175

... est-ce que... Bien je serais tenté de vous amener vers le nouveau viaduc, Souigny, Souigny-Assomption en fait, la passerelle.

Mme ELISABETH GREENE :

2180

Le nouveau viaduc du port, que le port a construit pour ses camions, oui.

LE COMMISSAIRE :

2185

Voilà. Alors comment vous qualifiez les impacts de cette mesure-là, par exemple, dans le quartier? Quels sont les effets de ça?

2190

Mme ELISABETH GREENE :

2195 Bien là pour l'instant, il est assez peu utilisé, mais le premier impact a été 400
arbres en moins. Il y a des boisés qui ont disparu pour construire cette nouvelle route-là.
Et dernièrement sur une de mes diapositives on le voit, il y a énormément de poussière qui
émane de ce viaduc-là. Attendez un petit peu. C'est là. Voyez-vous devant l'usine Viterra?
Juste en bas, il y a... ça vient du viaduc du port, toute la poussière que vous voyez dans
l'air. C'est un gros nuage de poussière noire. Donc ça impacte négativement notre secteur
je dirais.

2200

Par contre, là il est question de construire encore une nouvelle route, qui est le
prolongement Souigny-L'Assomption pour aller rejoindre Notre-Dame. Nous ce qu'on
demande c'est que là vu que la nouvelle route du port, elle est là, elle est construite, c'est
de pérenniser cette route-là, de l'adapter tant que possible aux besoins du port, de la
2205 rendre permanente parce qu'elle est... il y a une route qui est temporaire, qui relie le
viaduc, de la rendre permanente et voilà de ne pas construire d'autres routes, d'utiliser ce
qui est en place.

LA PRÉSIDENTE :

2210

Est-ce que tu as d'autres questions? Est-ce que c'est possible de trouver un
équilibre, selon vous?

Mme ELISABETH GREENE :

2215

Dans quel sens?

2220

LA PRÉSIDENTE :

Entre toutes les parties qui sont là, il y a le port, il y a Ray-Mont Logistiques, il y a les citoyens, il y a la qualité de vie des citoyens, est-ce qu'on peut arriver à trouver un équilibre? Est-ce qu'il y a une zone qui permet l'équilibre?

2225

Mme ELISABETH GREENE :

Bien là Ray-Mont Logistiques, honnêtement c'est un acteur qui... avec qui il est difficile d'interagir je pense pour tous. À partir du moment où le Parc-Nature que vous avez vu tantôt est créé, ça devient plus possible, mais...

2230

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2235

Mme ELISABETH GREENE :

... honnêtement sans plus d'infrastructures vertes, puis t'sais des infrastructures vertes pas payées par les citoyens comme c'est le cas présentement, t'sais la sauvegarde du Boisé Steinberg, le 45 mètres de la friche , ça a été payé par les taxes publiques pour faire des mesures de mitigation, pour une entreprise dont on ne veut pas et contre laquelle on se bat depuis huit ans. Ça fait que t'sais mes taxes ont payé ces mesures de compensation.

2240

2245

Ça fait qu'il faut, ce que je demande, t'sais je n'ai pas eu le temps de le dire, mais ce que je demande c'est vraiment à la Ville d'être innovante et de porter, de ne pas s'accrocher à la manière de développer le territoire en fonction du port comme c'était le cas dans les années 20. On est rendus vraiment plus loin que ça. Il y a des belles choses

2250

qui se sont faites ailleurs à l'international avec les ports. Bon et souvent ça implique que le port est délocalisé. On ne demande pas à ce que le port soit délocalisé.

2255

On demande toutefois, vu la superficie de l'Île, qu'il soit limité dans ses activités, t'sais, puis qu'il soit limité au sud de Notre-Dame, donc pas de Ray-Mont Logistiques. Puis t'sais je le sais que la loi est contre Ray-Mont Logistiques, mais la Ville a quand même un rapport avec le, un lien avec le port, elle l'accueille en son territoire.

2260

Le port pousse pour Ray-Mont Logistiques. T'sais le port veut que Ray-Mont Logistiques soit là. Ça fait que je pense que c'est à la Ville à dealer avec le port, pas avec Ray-Mont Logistiques parce que ça ne le fera pas.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

2265

Mme ELISABETH GREENE :

Merci de m'avoir écoutée.

LA PRÉSIDENTE :

2270

Et bonne fin de journée.

Mme ELISABETH GREENE :

2275

Merci à vous aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2280 Merci infiniment. Alors nous revenons évidemment idéalement on ne manifeste pas de cette manière-là lors de l'audition des opinions, merci beaucoup d'en prendre note et nous revenons dans quelques instants.

2285

Mme ANAÏS HOUDE
Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

LA PRÉSIDENTE :

2290

Bonjour, Madame Houde.

Mme ANAÏS HOUDE :

2295

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

2300

Et bienvenue.

Mme ANAÏS HOUDE :

2305

Merci.